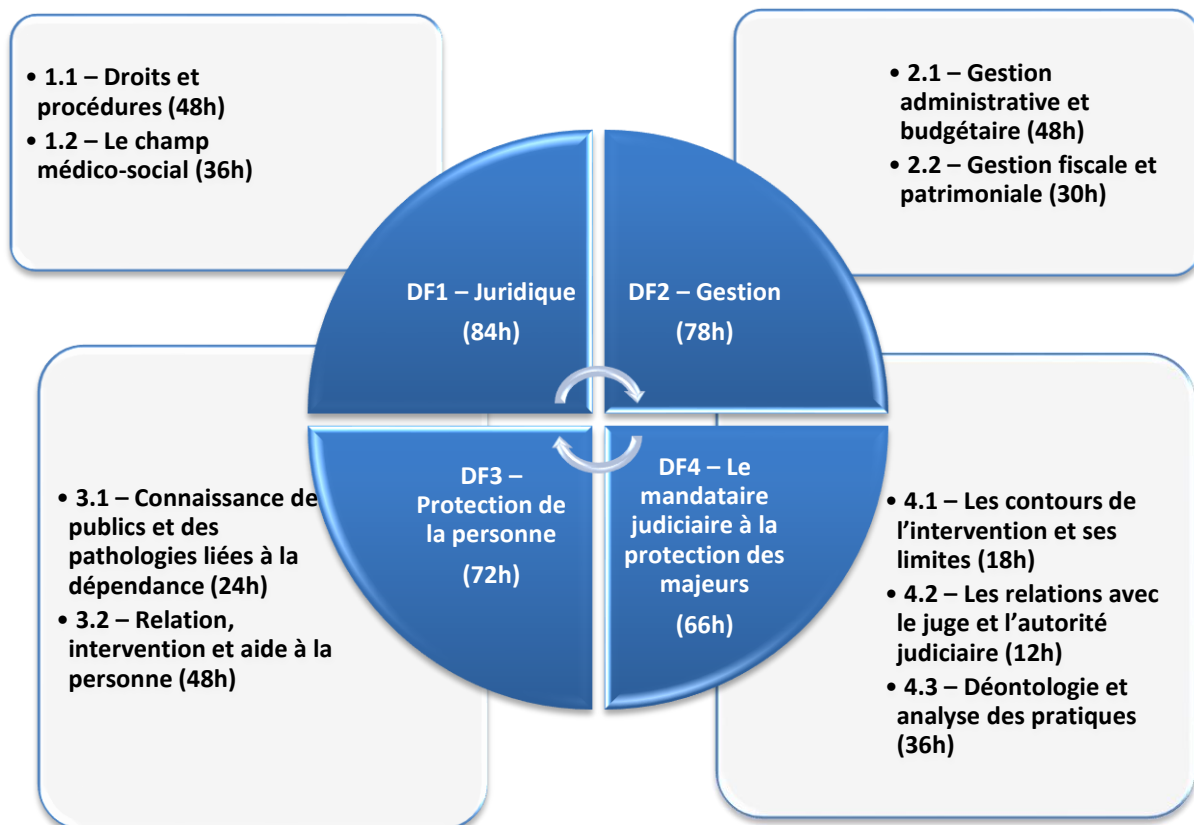


CRITERES D'ALLEGEMENTS ET DE DISPENSES

DANS LE CADRE DE LA FORMATION PREPARANT AU CNC MJPM

La formation Théorique :

La formation préparant au CNC MJPM est d'une durée de 300h de formation théorique composé de 4 domaines de formation, eux-mêmes découpés en module de formation



La formation pratique :

La formation pratique est d'une durée de 350 heures.

Les personnes qui justifient, à leur entrée en formation, d'une **expérience professionnelle d'au moins 6 mois** dans le cadre d'une activité tutélaire sont **dispensées du stage pratique** (arrêté du 2 janvier 2009, art.4).

Définitions :

Dispense : autorisation de ne pas suivre les cours d'un module et de ne pas passer l'examen correspondant (validation automatique du module)

Allègement : autorisation de ne pas suivre les cours d'un module, mais obligation de passer l'examen correspondant.

Association pour la **P**rofessionnalisation, la **R**echerche, l'**A**ccompagnement et le **D**éveloppement en **I**ntervention **S**ociale

6-12 rue des Deux Ponts – 80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 66 33 99 Fax : 03 22 52 61 99 - Site Internet : www.apradis.eu

Organisme de Formation enregistré sous le numéro d'activité **22 80 00052 80** auprès du préfet de région des Hauts-de-France

Liste dispenses :

En fonction des diplômes obtenus, le candidat pourra faire une demande de dispense. Cette demande devra être précisée dans le dossier d'admission.

DIPLOMES (liste non exhaustive)	DISPENSES POSSIBLES
Certificat National de Tuteur au Majeur Protégé	1.1 ; 1.2 ; 2.1 ; 2.2 ; 3.1 ; 4.1 ; 4.2 ; 4.3
Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DE ASS)	1.2 ; 2.1
Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DE ES)	1.2 ; 3.1
Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (DE CESF)	1.2 ; 2.1
Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DE EJE)	1.2
Diplôme d'Etat d'Infirmier ; Diplôme d'Infirmier en Psychiatrie	3.1
BTS en Economie Sociale et Familiale (BTS ESF)	1.2 ; 2.1
DUT ou BTS Carrières Sanitaires et Sociales	1.2
Minimum Licence d'Administration Economique et Sociale	1.1
Minimum Licence en Droit privé	1.1 ; 2.2
Minimum Licence en Droit public	1.1

Dans le cadre de l'évaluation du DF4 (soutenance devant jury d'un mémoire de 20 à 30 pages), le candidat devra mobiliser l'intégralité des compétences et connaissances attendues dans tous les domaines de formation.

Les allègements :

Peuvent bénéficier d'allègement(s), les candidats ayant une expérience professionnelle de plus de trois ans acquise dans le cadre de l'exercice d'une activité en lien directe avec le contenu de la formation (**joindre les justificatifs**). Les allègements prennent en compte l'expérience professionnelle des candidats, les formations diplômantes ou certifiantes, les formations continues, non diplômantes, en rapport avec le contenu de la formation. Cette prise en compte ne s'effectue que sur présentation de justificatifs.

Pièces à fournir pour demander l'allègement :

Pour les personnes en exercice dans le champ tutélaire justifiant de trois années d'expérience :
Attestation de l'employeur ou du juge des tutelles

Pour les personnes justifiant de trois années d'expérience dans une activité professionnelle en lien avec la formation : Tout document fournissant des éléments de preuve des compétences exercées pendant ces trois années et une fiche de poste précisant les fonctions et activités exercées.



Le candidat devra préciser dans le dossier d'admission ses demandes de dispenses et/ou d'allègements dans un tableau récapitulatif comme si dessous :

Demande de dispense ou d'allègement	
<i>Cocher la case correspondante à votre choix et joindre tous les justificatifs</i>	
Domaine de formation 1 : Juridique	
Module 1.1 : droits et procédures	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 1.2 : le champ médico-social	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Domaine de formation 2 : Gestion	
Module 2.1 : gestion administrative et budgétaire	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 2.2 : gestion fiscale et patrimoniale	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Domaine de formation 3 : Protection de la personne	
Module 3.1 : connaissances des publics et des pathologies liées à la dépendance	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 3.2 : relation, intervention et aide à la personne	
Domaine de formation 4 : Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs	
Module 4.1 : les contours de l'intervention et ses limites	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 4.2 : les relations avec le juge et avec l'autorité judiciaire	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Module 4.3 : déontologie et analyse des pratiques	<input type="checkbox"/> dispense <input type="checkbox"/> allègement
Stage (350h)	<input type="checkbox"/> dispense